
GULTEN TEPE : Bienvenue à la conférence téléphonique avec le PDG de l'ICANN sur la limitation des abus. Nous sommes le 15 juin 2017. Cette conférence est censée être interactive donc si vous avez des questions ou des commentaires, vous pouvez lever la main à tout moment dans la salle Adobe Connect. Si vous n'avez pas accès à la salle Adobe Connect, faites-le nous savoir. Afin de retranscrire la conversation, nous vous demandons d'indiquer votre nom avant de parler. Sur ce, je laisse la parole à David Olive, vice-président en charge du soutien à l'élaboration de politiques, qui animera cette conférence. David, c'est à vous.

DAVID OLIVE : Merci beaucoup, je vous souhaite la bienvenue à tous. Merci de prendre le temps de participer à cette conférence. J'aimerais juste aborder rapidement l'ordre du jour tel que vous le voyez, et rappeler que comme d'habitude, la conférence sera enregistrée pour que l'on puisse prendre des notes. Nous commencerons par une introduction de Göran. Nous aurons ensuite une présentation de Jamie Hedlund sur la question de la conformité. David Conrad nous parlera des activités du bureau du directeur de la technologie.

Nous aurons ensuite un moment consacré aux questions-réponses. Et enfin, nous laisserons la parole à la co-présidente et aux membres du Groupe de travail du GAC sur la sécurité publique [PSWG]. Sur ce, je donne la parole à Göran pour son introduction. Göran ? (PAS D'AUDIO - 00:01:42 - 00:02:03) On vous a perdu Göran ? Attendez. (PAS D'AUDIO -

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio, mais dans certains cas, il se peut qu'elle soit incomplète ou présente des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible. Des corrections grammaticales ont également été ajoutées. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier audio original et non comme un enregistrement faisant autorité.

00:02:06 - 00:02:50) Göran, on ne vous entend pas. (PAS D'AUDIO - 00:02:52 - 00:03:05)

GÖRAN MARBY : Est-ce que vous m'entendez ?

DAVID OLIVE : Oui, allez-y, on vous écoute.

GÖRAN MARBY : Merci beaucoup. Tout d'abord, je vous prie de m'excuser, je rencontre quelques problèmes techniques ce matin. En tout cas, merci de prendre le temps de participer à cette conférence avec nous. Je pense que c'est très prudent et très important, et j'espère que nous aurons des échanges constructifs à ce sujet. Je vais surtout laisser mon équipe parler mais j'aimerais évoquer un autre sujet, en espérant que vous êtes d'accord. Je ne sais pas combien d'entre vous ont connaissance de la nouvelle législation qui sera bientôt en vigueur, à propos de la protection des données en Europe.

J'aimerais profiter de cette conférence pour avoir votre avis, surtout celui des membres européens, parce que nous sommes en mode investigation pour le moment. Nous ne savons pas quelles en seront les conséquences mais il est à craindre que cette nouvelle législation ait des répercussions sur l'utilisation du WHOIS par des personnes situées en Europe ou qui ont des relations avec des personnes qui travaillent en Europe. Nous parlons ici d'un sujet qui occupe bon nombre de pays et de représentants d'organisations diverses à travers le monde.

J'espère aussi que c'est un peu le début, où nous essayons de faciliter une discussion visant à exposer des faits entre l'organisation ICANN et les membres du GAC. Je pense que c'est la deuxième fois en peu de temps alors que je participe avec mon équipe à une conférence téléphonique. Sur ce, je vais donner la parole à Jamie, qui va aborder un peu plus en détails ce que nous sommes en train de faire en matière de conformité. Ce sera ensuite à David, qui évoquera ce que nous faisons concrètement pour voir comment évolue ce marché. Merci beaucoup.

DAVID OLIVE : Merci Göran. Bien... désolé, allez-y.

JAMIE HEDLUND : Est-ce que Thomas veut dire quelques mots avant qu'on commence ?

THOMAS SCHNEIDER : Vous m'entendez bien ? Ici Thomas.

DAVID OLIVE : Oui Thomas, allez-y.

THOMAS SCHNEIDER : Je vais faire vite. Comme Göran, je suis heureux que nous ayons cette discussion pour aborder plusieurs questions importantes pour les agences chargées de l'application des lois, entre autres, mais aussi pour les gouvernements en général. Je pense que ce dialogue est une excellente chose. Vous le savez sans doute, nous avons l'intention de

poursuivre ce dialogue dans le temps car ces situations ne vont disparaître, au contraire.

Nous devons aussi améliorer notre coopération pour être toujours informés des nouveaux éléments, et travailler ensemble pour [inaudible]. Je suis très heureux que nous ayons ces échanges et je suis prêt à donner la parole à nos experts en la matière, à savoir la coprésidente et les responsables du PSWG. Merci.

DAVID OLIVE :

Merci, Thomas. Revenons à Jamie Hedlund, vice-président en charge des services de conformité contractuelle. Jamie ?

JAMIE HEDLUND :

Merci David, Thomas et Göran. Comme beaucoup d'entre vous le savent, bon nombre des sujets abordés dans les questions en Annexe 1 ont été évoqués par d'autres personnes au sein de la communauté, dont une bonne partie partage vos inquiétudes en ce qui concerne la transparence, la disponibilité, la collecte et la publication des données, l'utilisation malveillante du DNS et les questions relatives à la conformité contractuelle.

Dans ce contexte, j'aimerais vous présenter Bryan Schilling, qui participe à cette conférence. Bryan est le nouveau directeur de la protection des consommateurs. Il sera à Johannesburg et il est impatient de rencontrer des membres du GAC et du PSWG. À l'heure actuelle, nous nous penchons sur plusieurs sujets liés aux craintes du GAC.

Tout d'abord, à propos de la transparence des données, nous avons activement sollicité presque tous les groupes de parties prenantes de la communauté pour connaître leur avis sur les données qu'ils pensent être manquantes, lesquelles seraient utiles, et la manière dont nous pouvons publier tout ça. Ces discussions sont en cours. Laureen Kapin, comme vous le savez tous, est également responsable de la partie Protection des consommateurs de la révision de la concurrence, confiance et choix du consommateur, qui a adressé plusieurs recommandations qui ont été diffusées et soutenues par d'autres parties de la communauté, y compris en ce qui concerne les données.

Par ailleurs, nous collaborons avec l'équipe de David Conrad au Bureau du directeur de la technologie [OCTO] et sur les données obtenues par le biais du DART, pour identifier où nous pouvons travailler ou, si nous ne pouvons pas le faire directement, encourager d'autres parties de la communauté Internet ayant la possibilité d'agir à le faire. C'est un domaine passionnant qui permet d'identifier les problèmes apparents. Après, savoir si l'ICANN peut régler le problème, c'est une autre affaire, sur laquelle nous travaillons.

Enfin, Bryan a notamment pour rôle de faciliter la création d'un groupe de travail *ad hoc* à l'échelle de la communauté – et d'obtenir qu'il soit soutenu – sur la conformité contractuelle et la protection des consommateurs. À ce jour, il y a eu beaucoup de discussions sur ces questions et [inaudibles] les questions en silos. Nous espérons avoir un débat à l'échelle de la communauté qui entraînera une meilleure sensibilisation et facilitera le consensus sur ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, les améliorations à apporter en élaborant des politiques ou non. Nous espérons que les représentants de toutes les parties

prenantes, notamment le GAC, y participeront. Voilà un peu ce qui se passe, nous sommes impatients de poursuivre cette conversation. Merci.

DAVID OLIVE : Merci Jamie. Je donne la parole à David Conrad, vice-président et directeur de la technologie à l'ICANN. David ?

DAVID CONRAD : Bonjour à tous. J'espère que vous m'entendez bien. On m'a demandé de parler rapidement de certaines activités en cours au sein de l'OCTO. Bon nombre d'entre vous le savent sûrement, nous sommes en train de concevoir un outil de signalement des abus relatifs aux domaines, ou DART. C'est une plateforme qui permet de signaler les abus liés aux données d'enregistrement de nom de domaine dans les registres de domaines de premier niveau et les bureaux d'enregistrement. Elle rassemble les informations des registres de domaines de premier niveau et des bureaux d'enregistrement, à partir desquelles nous pouvons obtenir des données, notamment sur les anciens et les nouveaux gTLD, ainsi que sur certains ccTLD qui ont proposé de contribuer au DART.

Cet outil permet aussi de sauvegarder ou de collecter des données de réputation auprès de plus de 20 fournisseurs. Ces données comprennent des informations sur les abus dans le système des noms de domaine. On les compare ensuite aux données obtenues auprès des registres et des bureaux d'enregistrement en rapport avec les données de zone, aux noms de domaine et aux données d'enregistrement des noms de domaine que nous tirons du WHOIS.

Ce système est encore en cours de développement mais nous avons fait de gros progrès. Nous présenterons cet outil sous sa forme actuelle à différentes occasions, à Johannesburg et ailleurs. Pour le moment, nous nous en servons en interne pour effectuer diverses analyses de l'utilisation malveillante du DNS dans un certain nombre de registres, et nous essayons de déterminer le meilleur moyen de communiquer ces données à la communauté. Nous discutons de façon continue, entre nous et avec d'autres parties, de la manière dont nous voulons diffuser les statistiques et les informations que nous obtenons par le biais du DART.

D'autres activités sont en cours à l'OCTO, notamment un projet d'Indicateurs de santé des technologies des identificateurs, qui vise à identifier les indicateurs, y compris liés aux abus, qui peuvent nous renseigner sur l'évolution, dans le bon ou le mauvais sens, de cette phase du système internet d'identificateurs. Ces indicateurs seront utilisés pour voir quels changements surviennent dans le système des identificateurs. Étant donné que ces changements auront des répercussions sur le système, nous devons être capables, par le biais de ces indicateurs, d'obtenir des informations quant à l'amélioration ou la dégradation de ce système.

À l'OCTO, nous continuons de fournir des formations et une expertise dans des domaines particuliers aux gouvernements, aux agences chargées de l'application des lois, aux groupes sur la sécurité publique, aux registres, aux bureaux d'enregistrement et à d'autres parties, afin de les amener à mieux comprendre l'utilisation malveillante du DNS et les mesures de limitation de ces risques. Nous allons continuer de proposer cette formation et d'autres ressources, en espérant que cela

aide la communauté à comprendre les implications de l'utilisation malveillante du DNS et à lui permettre de prendre les mesures qui s'imposent pour limiter ces risques dans le DNS et d'autres aspects des identificateurs. Sur ce, je rends la parole à David.

DAVID OLIVE :

Merci beaucoup. J'aimerais laisser les membres du GAC s'exprimer. Je sais que la co-présidente du PSWG, Cathrin Bauer-Bulst, participe à la conférence. Cathrin, est-ce que vous souhaitez prendre la parole et faire des commentaires, ou lancer la discussion ?

CATHRIN BAUER-BULST :

Oui, merci beaucoup David. Cathrin Bauer-Bulst, je suis la co-présidente du Groupe de travail du GAC sur la sécurité publique. Tout d'abord, j'aimerais remercier le PDG et les dirigeants de l'ICANN d'avoir pris le temps de participer à ce que nous estimons être une conversation très importante. Le GAC se réjouit de ce dialogue, et comme souligné dans vos courriers, il semble que ce soit un moyen plus productif de parvenir à un ensemble de réponses complètes.

Merci à vous Jamie et David pour ces rapides présentations et pour les nouvelles mesures que l'ICANN met en place. Nous nous sentons vraiment motivés par le mouvement que nous voyons et par la récente publication de l'avis sur la spécification 11 3b. J'aimerais aussi profiter de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Bryan Schilling dans son nouveau rôle de directeur de la protection des consommateurs. Nous avons hâte de vous rencontrer à Johannesburg et de travailler avec vous sur les sujets que nous considérons comme essentiels.

J'aimerais aborder deux ou trois points avant d'entrer dans le détail du suivi des questions, parce que nous estimons que ce dialogue est une excellente occasion de déterminer ensemble le chemin à prendre. Je sais que nous devons aussi consacrer du temps à examiner les questions indiquées dans l'avis du GAC et auxquelles vous avez répondu, mais je pense que c'est le moment idéal d'établir des lignes stratégiques pour avancer et de voir comment nous pouvons collaborer à la suite de cette conférence.

Comme l'a déjà dit Thomas Schneider, nous sommes très heureux que cette discussion soit organisée de façon régulière pour continuer de répondre à certaines craintes au fil du temps et pour pouvoir travailler ensemble de manière constructive et évidemment en toute transparence avec les autres parties prenantes.

Nous sommes heureux que différents outils soient conçus en ce moment même pour faciliter la limitation des abus. Nous sommes impatients d'assister à une présentation du DART et des autres nouveaux moyens de gérer à l'avenir la conformité contractuelle et la limitation des abus. Comme le montre ce processus, il existe encore des domaines où, même pour nous, on ne sait pas exactement comment l'ICANN et les autres parties contractantes remplissent leurs obligations contractuelles.

J'aimerais souligner qu'il s'agit d'un défi global et que nous évoluons dans un environnement complexe. Nous avons affaire à des obligations qui découlent d'un contrat conclu entre deux parties et qui sert les intérêts d'un tiers qui n'est pas partie au contrat, à savoir le public. Et

nous avons besoin de pouvoir vérifier que ces obligations sont bien remplies au nom du GAC.

En termes de mesures concrètes, qu'est-ce que cela signifie vraiment pour nous ? Nous aimerions nous appuyer sur cet ensemble de questions pour aller plus loin. Plus particulièrement, nous aimerions collaborer avec les services de l'ICANN concernés – je pense que Jamie, David et Bryan joueront probablement un rôle essentiel – pour parvenir à des résultats mesurables et établir des indicateurs et des normes quant aux signalements de l'utilisation malveillante du DNS et à la conformité contractuelle, y compris en externe.

Je me réjouis vraiment de ce que David vient d'expliquer sur le DART et de la manière dont il devrait aussi tenir compte des signalements externes. Avec ça et les indicateurs de santé du DNS, je pense que nous travaillons déjà des deux côtés de la question et que nous avons juste besoin de relier un peu les points. Je précise en passant que nous serions vraiment heureux si ce projet incluait des informations venues de sources sectorielles.

Je vais vous donner un exemple lié aux dernières nouvelles, où l'ICANN a été mentionnée : selon le rapport de 2016 de la Fondation pour la surveillance d'Internet, rien que pour les domaines génériques de premier niveau, on constate qu'ils sont de plus en plus utilisés pour publier des images à caractère pornographique mettant en scène des enfants. L'augmentation est de 250 % sur une année, ce qui n'est évidemment pas une bonne nouvelle. C'est pourquoi nous aimerions vraiment collaborer avec vous pour voir comment nous pouvons établir

des indicateurs et des normes de transparence quant à ce qui se passe du côté contractuel et du côté de la limitation des abus.

Selon nous, ces indicateurs devraient faire l'objet d'une surveillance et de rapports de façon constante. Nous proposons de prévoir des rapports trimestriels. Au nom du PSWG, nous souhaitons rédiger une synthèse destinée à informer l'ensemble du GAC de notre position, pour lui permettre d'avoir un avis éclairé sur ces questions. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit Jamie, d'autres personnes au sein de la communauté s'intéressent de près à tout ça. C'est pourquoi nous devrions voir comment instaurer un dialogue transparent et global ouvert à toutes les parties qui souhaitent y prendre part.

Dans le même temps, je pense que le secteur public a un intérêt particulier là-dedans parce que c'est le devoir des membres du GAC de représenter leurs gouvernements respectifs, dont le rôle principal est de protéger les citoyens. Nous sommes donc face à une position un peu spéciale et nous devons réfléchir à la meilleure manière de faire. Je pense donc que l'idée d'un groupe *ad hoc* sur la conformité est très bonne et mérite d'être davantage étudiée.

Je crois, surtout avant d'en venir à l'élaboration de politiques, que nous devrions vraiment nous demander comment mettre en œuvre ce qui existe. Il ne s'agit pas tellement de discuter pour connaître l'avis de telle ou telle personne sur ses obligations contractuelles, mais plutôt de remplir ces obligations qui sont bien souvent spécifiques et doivent simplement être respectées. Donc avant de débattre de ce qui doit être modifié, je pense que nous devrions nous pencher sur l'application de ce qui existe déjà. L'avis sur la spécification 11 3b pourrait être un

élément nécessitant une discussion plus approfondie. C'est une première étape. On pourrait, dans ce groupe ou ailleurs, réfléchir à la manière de rendre ce processus plus ouvert pour répondre aux inquiétudes légitimes du secteur public sur la question.

Je comprends parfaitement les propos de Jamie quant au fait d'identifier les activités où l'ICANN peut agir. On s'attaque à un point important, la publication de contenus, qui sera difficile à aborder. Dans le même temps, si toutes les parties se réunissent, et même si l'on ne parvient pas à tout faire en matière de conformité contractuelle à travers l'ICANN, nous pouvons faire de gros progrès en ce qui concerne la diffusion d'informations sur la situation actuelle.

Je pense que c'est vraiment le rôle clé que nous pouvons jouer ensemble pour parvenir à une réelle transparence. Savoir ce qui se passe, ce qui ne se passe pas, et permettre à d'autres acteurs de se former un avis sur cette base. Mais pour le moment, il nous manque des éléments complets, même si nous travaillons sur les deux côtés de la question.

À propos du suivi des réponses adressées à la suite de la diffusion du communiqué du GAC de Copenhague, j'aimerais laisser la parole à Iranga Kahangama, qui est le responsable de la question pour le PSWG, et qui a minutieusement étudié les réponses et peut donner des informations supplémentaires sur les détails que nous aimerions voir. David, si c'est bon, je laisse la parole à Iranga.

DAVID OLIVE : Cathrin, Göran souhaite faire un commentaire. Merci pour votre présentation et pour avoir fait part de vos craintes. Est-ce qu'on peut laisser Göran intervenir, et puis nous passerons à votre collègue ? Ça vous convient ?

CATHRIN BAUER-BULST : Pas de problème.

GÖRAN MARBY : Cathrin, j'ai une question pour vous.

DAVID OLIVE : Göran ?

GÖRAN MARBY : Vous m'entendez ? Cathrin, j'ai une question pour vous.

DAVID OLIVE : Oui on vous entend.

GÖRAN MARBY : Nous avons évoqué un point plus tôt, c'est que nos contrats ne peuvent en aucun cas prendre le pas sur la législation d'un pays. Nous avons des craintes ou des questions quant à la protection des données en Europe, qui pourrait avoir des répercussions sur ce genre de choses. Qu'avez-vous à dire là-dessus et à votre avis, que devrait faire le GAC le moment venu ? Parce que vous abordez des points dont nous parlons avec les

parties contractantes à propos de la législation européenne actuelle. Est-ce que vous avez parlé de tout ça avec le GAC ? Est-ce que vous avez un avis sur la question ? Parce qu'on touche au cœur de certains sujets dont vous parlez. Je serais très heureux d'en savoir plus si vous pouvez m'aider. Merci.

CATHRIN BAUER-BULST : Cathrin Bauer-Bulst. Merci Göran. Je crois qu'au sujet de la réglementation générale concernant la protection de données [GDPR], nous pourrions probablement fixer une autre session de trois heures pour en aborder tous les aspects. Mais pour vous donner une réponse succincte, je sais qu'il y aura une session intercommunautaire à la 59^e réunion de l'ICANN qui portera sur ce sujet, où je représenterai nos collègues de la Commission chargés de la protection des données, et que j'attends avec impatience.

Rapidement, selon nous, la GDPR ne changera rien à la limitation des abus. Elle changera nos façons de faire mais elle n'aura pas de conséquences sur nos résultats. En ce qui concerne spécifiquement la limitation des abus, les informations que nous traitons et publions ne doivent pas forcément comprendre des données à caractère personnel. Il me semble que nous parlons de deux choses différentes. Cette législation influencerait la manière dont nous élaborons la nouvelle politique du WHOIS. Les personnes chargées du processus d'élaboration de politiques relatif au service d'annuaire de données d'enregistrement [RDS] auront tout intérêt à tenir compte des dispositions de la GDPR au moment d'élaborer leur politique.

Je pense que c'est leur objectif et qu'elles se sont justement mises en relation avec les autorités de la protection pour savoir comment concevoir le nouveau RDS de manière à respecter les dispositions de la GDPR. Ce qui m'inquiète, c'est qu'on voit la GDPR comme un truc inutile qui va profondément changer nos façons de faire, alors que c'est totalement faux. Je serais heureuse de vous donner plus d'informations mais je pense que dans le cadre de cette session d'une heure, ça prendrait trop de temps.

DAVID OLIVE :

OK, merci. Il me semble que c'était au tour de votre collègue Iranga, c'est bien ça ? Après ça, il y a plusieurs personnes qui veulent vous poser des questions dans la salle Adobe Connect. Iranga, c'est à vous.

IRANGA KAHANGAMA :

Merci. Merci à tous d'avoir pris le temps de venir échanger avec nous, j'en suis vraiment heureux. Tout comme Cathrin, j'apprécie le temps et les efforts que vous nous consacrez pour répondre à des réponses et discuter. Je crois que le point le plus important à retenir des propos de Cathrin, c'est que nous voyons cette conférence comme le début d'un dialogue continu où nous pouvons avoir de vrais échanges, en sachant que les réponses à ces questions – selon moi – représentent les inquiétudes que partagent le PSWG, le GAC et l'ensemble de la communauté quant à l'utilisation malveillante du DNS et à la sécurité.

Je pense que les contrats d'accréditation de bureau d'enregistrement, la validation du WHOIS, le signalement des abus du DNS et le guide de candidature aux nouveaux gTLD sont des domaines très vastes que nous

pouvons étudier de façon approfondie. Pour rentrer un peu plus dans le vif du sujet, on peut aborder certains points à propos de la première série de questions sur les critères de la validation croisée du WHOIS. Nous sommes heureux de voir que vous avez proposé un calendrier mais la communauté a exprimé certaines inquiétudes car il s'agit d'une obligation contractuelle datant de 2013. Ça fait environ quatre ans et il semble que les choses tournent en rond.

Je crois que le fait de ne pas connaître précisément les perspectives ou la définition et la mise en œuvre d'un projet commercialement viable, avec les coûts associés, est une source d'inquiétude. Pour plus de clarté, quel est le degré de précision que vous visez ? Est-ce qu'il s'agit de la ville et du code postal ? Est-ce qu'il s'agit simplement de valider une adresse postale ? Est-ce que vous envisagez des mesures ponctuelles qui vous permettraient de procéder à une validation croisée dans certains pays ou régions ? Est-ce que c'est une situation de type « tout ou rien », où s'il n'y a pas de solution globale, vous n'envisagerez pas ce moyen ?

Quel est le degré de précision que vous voulez atteindre ? Comment est-ce que ça pourra limiter et valider certaines informations du WHOIS ? Si vous n'avez pas l'intention de proposer des solutions à l'échelle régionale ou nationale, si vous ne pouvez pas valider un grand nombre d'adresses à travers le monde, il y a des régions qui aimeraient le savoir. Et si vous ne trouvez pas de solution commercialement viable, est-ce que vous avez d'autres idées ? Est-ce que vous avez réfléchi à ce type de situation ? Voilà un premier exemple de questions de suivi. Merci.

AKRAM ATALLAH :

Nous étudions différentes solutions avec [inaudible] graphiques sur des bases de données mondiales qui permettent une validation croisée, mais aucune de ces options n'est applicable à l'échelle mondiale. Certaines sont meilleures que d'autres mais elles coûtent cher. Aucune d'elles ne permet d'agir en temps réel mais elles coûtent quand même cher. Nous continuons donc de chercher avec eux la meilleure façon de faire. Nous ne sommes parvenus à aucune conclusion pour le moment mais nous serions heureux de vous adresser un résumé écrit vous expliquant où nous en sommes dans la négociation et les solutions envisagées. Nous pouvons peut-être en parler à Johannesburg, où nous pourrions vous exposer les idées que nous avons eues. Est-ce que ça vous convient ?

IRANGA KAHANGAMA :

C'est Iranga. Oui, je pense qu'il serait bon de poursuivre une conversation ouverte et transparente. Du point de vue du PSWG, nous aimerions qu'il soit noté que nous espérons que les facteurs de faisabilité et de coût n'empêcheront ou n'entraveront pas une solution potentiellement viable. Nous espérons aussi que le fait que certaines régions puissent être validées plus facilement que d'autres n'empêchera pas quelque chose comme la validation croisée.

DAVID OLIVE :

Merci. Si je peux me permettre, Cyrus est de retour et il a levé la main. Cyrus, vous avez la parole.

CYRUS NAMAZI :

Merci David. Merci Iranga. J'aimerais juste appuyer ce que disait Akram. Un groupe de travail composé de bureaux d'enregistrement collabore en ce moment avec notre équipe et l'organisation. Il y a un plan détaillé du projet sur le wiki de l'ICANN, il me semble que nous avons mis le lien dans les réponses envoyées au PSWG. J'imagine que vous y avez jeté un œil. Mais je voulais ajouter qu'il y aura une session de travail sur place à Johannesburg. Nous vous invitons à venir y assister pour connaître les dernières informations à ce sujet et savoir ce qu'il se passe.

Pour le moment, comme vous le savez sans doute, l'objectif est de trouver une solution viable d'un point de vue commercial et technique. Je pense que nous sommes conscients qu'il n'y aura pas de solution unique fournissant tous les éléments dont nous avons besoin à l'échelle mondiale, au vu de tous les facteurs à prendre en compte.

Mais nous en sommes là. Une fois que nous aurons établi les critères de viabilité commerciale et technique, un RSP devrait être publié – nous espérons à la fin du troisième trimestre ou au début du quatrième trimestre de cette année – en vue de solliciter les propositions des fournisseurs et partir de là pour avancer. Je crois qu'il est important de préciser que dans tous les cas, toute solution proposée devra être approuvée par l'ICANN et le Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement, qui ont tous deux leur mot à dire du point de vue purement contractuel et qui décideront de ce qui sera adopté. J'espère que ça vous aide. David, je vous rends la parole.

DAVID OLIVE : Merci. Est-ce qu'un ou une de mes collègues veut fournir un peu plus de contexte par rapport au suivi proactif ? Oui Maguy. Maguy Serad, notre vice-présidente en charge des services de conformité contractuelle.

MAGUY SERAD : Bonjour à tous. Bonjour. Iranga et l'équipe, l'ICANN a une approche double en ce qui concerne le suivi proactif et l'axe ciblé sur les données, comme je l'expliquais dans la version préliminaire de l'Annexe 1. Elle a une approche structurée au travers de l'audit à propos duquel Andy a publié un article. Elle a aussi une approche technique qui fait l'objet d'une collaboration avec l'équipe technique de la Division des domaines mondiaux.

Je pense que ce qui vous intéresse le plus est ce que vous appelez le suivi *ad hoc*, qui est réalisé sur la base de différents critères. Par exemple, s'il existe un risque, alors nous lançons un suivi *ad hoc*. Je serais heureuse de discuter plus longuement à la réunion de l'ICANN si vous venez, pour essayer de comprendre ce que vous cherchez à savoir au vu des questions que vous avez posées.

DAVID OLIVE : Merci Maguy. Désolé Iranga, encore une question. Je parlerai ensuite du commentaire laissé par Mark Cavell sur le tchat.

IRANGA KAHANGAMA :

Pas de problème. À propos de l'audit, nous sommes heureux de vos réponses sur la conformité contractuelle et [inaudible] le but de la question apparaît, et nous voulons que l'ICANN puisse optimiser l'utilisation de ses accords contractuels et ce genre de choses.

Est-ce que l'ICANN a déjà réalisé un audit sur place comme celui prévu dans l'un des contrats ? Au-delà de la formulation des questions, le but est de s'assurer que l'ICANN peut exploiter au mieux ses outils. C'est pourquoi je vous demande si des audits sur place ont déjà été effectués ou si c'est une éventualité ? Est-ce que vous envisagez de le faire ?

MAGUY SERAD :

Pour répondre à votre question, non, nous n'avons pas réalisé d'audit sur place. Comme vous le savez, étant donné la présence mondiale de l'ICANN – j'entends en termes de parties contractantes – les modèles commerciaux varient énormément. C'est très complexe car vous avez les fournisseurs de services principaux et toutes les données, selon l'évaluation initiale du type d'audit que nous voulons faire. Nous avons décidé que du point de vue des ressources, de l'efficacité et de l'efficacité, ces données pouvaient nous être fournies et transmises pour examen.

Sur la base des questions proposées en Annexe 1 et de la conversation que nous avons eue avec Jamie, nous avons commencé à discuter de la valeur d'un audit sur place. Qu'aurions-nous à y gagner ? L'étendue des modèles commerciaux établis par les parties contractantes entraîne, je ne dirais pas des défis, mais des perspectives. Quel serait l'objectif d'audits sur place, et qu'est-ce que nous pourrions accomplir de plus en

procédant à ces audits ? Nous discutons actuellement de ce sujet et nous vous tiendrons informés si nous identifions des besoins commerciaux ou une valeur ajoutée justifiant de mener des audits sur place.

DAVID OLIVE :

Merci Maguy. Iranga ? Sur le tchat, Mark Cavell, vice-président du GAC, a écrit que lorsque le GAC rencontrera Bryan Schilling à Johannesburg, il serait bon de se concentrer sur le mandat et les caractéristiques du groupe de travail intercommunautaire du GAC, et sur la manière de faire le lien entre les opérations 1 et 2 de la conformité contractuelle et l'élaboration de politiques du GAC. Merci Mark.

Nous en prenons bonne note, d'autant plus que Bryan participe à cette conférence. Merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un dans la salle Adobe Connect a des questions ? Si personne n'a de question, je vais me tourner vers Iranga pour voir s'il en a d'autres. Je regarde l'heure, il nous reste environ 15 minutes. Iranga, est-ce que vous avez un autre commentaire ou une autre question ?

IRANGA KAHANGAMA :

Oui. Je pense qu'on peut continuer pendant longtemps à poser des questions et y répondre. Je crois qu'il serait plus sage d'utiliser le temps qu'il nous reste pour évoquer des thèmes plus généraux et les éventuelles prochaines étapes en vue de rendre ces discussions plus régulières, ainsi que les objectifs que nous devrions essayer d'atteindre. Ça m'encourage vraiment de savoir, comme l'a indiqué Bryan, qu'il existe un groupe de travail *ad hoc* chargé de la conformité et de la

protection des consommateurs. Ce serait sûrement une très bonne chose d'y participer.

Je pense qu'il est essentiel de déterminer l'influence et le pouvoir que ce groupe de travail aurait en termes de recommandations. Comme je l'ai déjà dit, je suis heureux de savoir que le DART existe. Si nous pouvions en savoir plus sur la vision globale par rapport à cet outil... Les données obtenues auront un caractère officiel, mais je crois qu'il est important que le DART ne serve pas juste à produire des statistiques et des chiffres juste pour le plaisir d'en avoir. Je pense que nous devons mettre au point une méthodologie ou un cadre où ces chiffres auraient un sens et seraient applicables aux différents accords contractuels pour voir comment ces derniers peuvent être mis en œuvre, ce genre de choses. Je donne juste des idées de sujets que nous pourrions aborder et qui pourraient entraîner des mesures concrètes pour aller de l'avant.

DAVID OLIVE : Merci beaucoup. C'est noté. Cathrin, vous avez levé la main. Vous vouliez dire quelque chose ?

CATHRIN BAUER-BULST : Oui. Est-ce que vous m'entendez ? C'est Cathrin.

DAVID OLIVE : Oui on vous entend.

CATHRIN BAUER-BULST : Parfait, merci. Je pense qu'Iranga a raison, nous pourrions effectivement nous lancer dans de longues discussions à partir de n'importe quelle question. Nous pouvons peut-être nous mettre d'accord sur le fait de poursuivre notre travail en toute transparence, peut-être pas maintenant, pour avoir plus d'informations sur certaines questions lorsque nous estimons que c'est encore nécessaire. J'aimerais juste, à propos de la dernière question sur la conformité contractuelle et les audits sur place, rappeler que nous nous trouvons dans une situation spéciale.

Comme l'a dit Maguy, l'ICANN n'a aucun intérêt commercial à réaliser ces audits sur place ou à faire davantage qu'un audit dans certains domaines. L'ICANN joue un peu le rôle d'agent pour un tiers qui n'est pas partie au contrat puisqu'il y a bien évidemment d'autres acteurs qui pourraient avoir un plus grand intérêt qu'elle dans la limitation des abus.

Je ne mets pas en cause l'engagement de l'ICANN dans la lutte contre les abus, je dis juste que vous avez un rôle à jouer, non seulement en tant qu'organisation et pour répondre à vos besoins en tant que telle, mais vous représentez aussi un plus grand groupe de parties prenantes qui ont un intérêt dans la limitation des abus. Ce n'est qu'un exemple du défi qui se présente et cela montre pourquoi nous avons besoin de continuer d'aborder ces questions, parce que du point de vue de la sécurité publique, il y a sans doute besoin de nouveaux audits, de plus d'audits *ad hoc*, voire d'audits sur place, mais ça ne se justifie peut-être pas en termes commerciaux pour l'ICANN.

C'est juste un commentaire rapide, mais je soutiens totalement la proposition d'Iranga. À moins que d'autres personnes aient des questions à poser maintenant, nous devrions peut-être en revenir à la manière de poursuivre ce processus et déterminer le meilleur moyen d'aller de l'avant ensemble.

GULTEN TEPE :

Merci Cathrin. Je vois Göran lever la main. Göran, c'est à vous.

GÖRAN MARBY :

Je crois que cette fois, nous avons perdu David. Je pense qu'aller de l'avant est une chose. Vous avez mentionné quelques points [inaudible] dans mon esprit. Au cours de ces derniers mois, j'ai fait le nécessaire, de moi-même et avec mon équipe, pour avoir plus d'échanges avec différents membres du GAC et les ministères qu'ils représentent. Comme vous le savez, au sein du GAC et de la communauté dans son ensemble, ça discute de l'équilibre entre vie privée, surveillance, protection des données, etc.

Et je pense que nous devons nous assurer... Je ne crois pas qu'ils soient sûrs de ça parce qu'il y a des personnes qui participent à cette conférence téléphonique et qui représentent des intérêts [inaudible] qui savent bien que d'autres intérêts ne sont pas représentés ici. Comment pouvons-nous garantir, dans le cadre de l'ICANN, que ce que nous faisons est avant tout transparent, mais aussi équilibré ? Je pose cette question à ceux qui font partie du groupe de travail. Mais je ne voudrais pas causer de problèmes. Je voudrais juste m'assurer que nous tenons compte du point de vue d'autres représentants du GAC et

d'autres intérêts, parce que c'est ce qu'est l'ICANN. Il s'agit de trouver un compromis. Merci.

DAVID OLIVE : Iranga, vous avez levé la main. Excusez-moi, je suis de retour. Iranga ?

IRANGA KAHANGAMA : Merci. J'aimerais répondre rapidement au commentaire de Göran, je crois que nous en sommes conscients. En termes d'équilibre, je pense qu'il faut noter que pour nous, membres du PSWG, l'ICANN et la gouvernance de l'Internet ont une importance capitale mais en tant que responsables de la sécurité publique, ce n'est pas le seul domaine qui nous occupe.

Je pense qu'il faut se rendre compte du type de défi qui se présente lorsque nous sommes souvent amenés à travailler avec des personnes dont c'est le travail à temps plein et qui ont cette vision principale de ce qu'elles font, tandis que nous essayons de trouver un compromis entre plusieurs choses et que nous avons, comme l'a dit Cathrin, des engagements envers une plus large communauté, à savoir le public, que nous cherchons à défendre et protéger. Nous faisons souvent face à des difficultés mais je pense que nous nous en sortons bien au vu de notre taille. Nous souhaitons poursuivre des activités transparentes et bénéficier de toute l'aide possible pour assurer des échanges constructifs nous permettant de mieux comprendre certaines choses. Mais c'est toujours bien de prendre des mesures concrètes. Donc merci pour vos commentaires.

ensuite échanger avec l'ensemble de la communauté. Je le répète, nous ne parlons pas de lancer des projets totalement nouveaux, mais de concrétiser ce qui a déjà été approuvé par l'ensemble de la communauté multipartite.

DAVID OLIVE : Merci beaucoup Cathrin. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou questions ? Mark, vous avez levé la main. Allez-y.

MARK CARVELL : Merci beaucoup. Tout d'abord, je suis d'accord avec ce que d'autres ont dit quant à l'importance de ce dialogue et au fait de le poursuivre de façon régulière et d'une manière permettant de donner de façon transparente des données claires à l'ensemble du GAC, pour que la communauté puisse comprendre comment le GAC obtient des informations et quelle est la base des avis que nous pouvons adresser. Je soutiens totalement cette initiative.

Je pense que comme première étape, on pourrait avoir un résumé des différentes initiatives mentionnées depuis le début de cette conférence par David et les autres, notamment Jamie, mais aussi les plans dont Bryan a parlé sur le tchat. On pourrait aussi avoir des explications sur la manière dont ces initiatives se croisent et se renforcent mutuellement, et les domaines où les registres et les bureaux d'enregistrement ont vraiment l'obligation de contribuer au succès de ces initiatives.

Par exemple, à propos du DART – excusez mon ignorance –, mais je ne comprends pas ce qui oblige les registres et les bureaux

d'enregistrement à fournir des données destinées à alimenter cet outil. Des explications seraient les bienvenues. Nous pourrions ensuite collaborer avec les communautés des registres et des bureaux d'enregistrement en conséquence pour s'assurer que le système fonctionne bien et que cet outil est vraiment efficace.

Je remarque que certaines de ces initiatives sont en cours de développement. Nous aimerions que le PSWG nous tienne informés de l'évolution de la situation. Nous verrons comment nous pouvons travailler, par exemple avec le groupe de travail à l'échelle de la communauté de Bryan, une fois qu'un projet commencera à être finalisé. Mais comme je l'ai dit dans la question que j'ai posée sur le tchat, il faudra qu'on nous donne les éléments pour comprendre ce que ce groupe de travail produira et comment cela s'inscrira dans les processus établis d'élaboration de politiques et les domaines opérationnels comme la conformité contractuelle. J'espère que mes remarques seront utiles. Merci beaucoup.

DAVID OLIVE :

Merci Mark. C'est effectivement utile. D'autres commentaires ou questions de la part des membres du GAC, du PSWG ou des collègues de l'exécutif de l'ICANN ? Il nous reste cinq minutes pour conclure et évoquer la suite. Jamie, vous pouvez prendre la parole. Allez-y.

JAMIE HEDLUND :

Merci David. Tout d'abord, de mon point de vue et pour ce que ça vaut, j'estime que cette conférence est vraiment utile et productive, nous sommes totalement prêts à réitérer l'expérience. Nous n'avons

évidemment pas pu entrer trop dans les détails, c'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de nous indiquer comment conclure ces échanges. Vous pouvez peut-être ajouter des questions aux réponses que nous vous avons données, et nous vous répondrons par écrit ?

Ce serait bien d'éviter de se retrouver dans un cycle trop long qui ne serait peut-être pas aussi efficace qu'une discussion directe entre nous. Il est également possible de former un plus petit groupe composé de membres du personnel de l'ICANN venus du département chargé de la conformité, de l'OCTO, de la GDD et d'ailleurs, qui aurait pour mission d'aborder les questions ou craintes que vous pouvez avoir par rapport à ces sujets en suspens.

Nous serons heureux d'organiser d'autres conférences pour en discuter. Et enfin, comme je l'ai dit à Mark sur le tchat, ce qui serait vraiment bien tandis que nous allons de l'avant avec le groupe de travail ad hoc à l'échelle de la communauté, c'est que le travail de groupe serait beaucoup plus profitable si des membres du GAC y contribuaient. Je suis conscient de tous les problèmes que cela peut engendrer, mais vous pouvez au moins donner par écrit votre avis sur ce que devraient être les objectifs du groupe, à quelle fréquence il devrait se réunir, quels sujets il devrait aborder.

Nous essayons d'avancer dans ce domaine. Comme vous le savez, le GAC et l'ALAC ont largement soutenu la création du poste de directeur de la protection des consommateurs que Bryan occupe, et il est évident que nous vous serions reconnaissants d'aider Bryan à bien remplir sa mission, parce que s'il réussit, ça sera bon pour mon image. Mais c'est aussi bien en termes de modèle. Sur ce, je vous rends la parole.

parties intéressées de la communauté pourraient participer. Elles pourraient avoir lieu régulièrement avant chaque réunion de l'ICANN, comme nous le faisons actuellement. Est-ce que ça vous va ?

DAVID OLIVE :

Ça semble être une bonne idée. J'ai aussi entendu parler d'une session à part avec ce groupe pour évoquer la protection des données. Ça peut aussi s'envisager.

Bien, sur ce, comme je ne vois pas d'autres commentaires ou questions, au nom de Göran Marby et de mes collègues de l'ICANN, je vous remercie tous d'avoir pris le temps de participer à cette conférence. Je tiens à remercier tout particulièrement le président du GAC, la coprésidente du CCWG du GAC, Iranga, Cathrin et les autres. Nous allons examiner vos suggestions et passer aux étapes suivantes, soit par le biais d'une conférence dédiée ou de discussions informelles à Johannesburg et ailleurs. Nous allons aussi nous pencher sur des résumés et nous aurons sans doute d'autres échanges sur la vie privée et la protection des données.

Sur ce, je clos cette conférence. Merci encore à tous pour votre coopération, votre participation et le temps que vous avez accepté de consacrer à cette discussion très profitable, qui se poursuivra à d'autres occasions. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]